

## **GE16-Vérification de la conformité réglementaire**

### **Objet du GE :**

- Identifier les mesures permettant de favoriser une application conforme de la réglementation.
- Préciser les règles d'utilisation des données d'entrée du calcul réglementaire et des outils de calcul réglementaire.

### **Éléments attendus du GE :**

1. Identifier les différentes pistes permettant de vérifier l'application de la réglementation (respect des exigences et des règles de calcul), et lister leurs avantages et inconvénients. Les réflexions prendront notamment en considération les objectifs suivants:
  - améliorer le respect de la réglementation,
  - vérifier à la fois les aspects énergie et carbone de la réglementation.
  - optimiser le temps à consacrer au dispositif de vérification par les différents intervenants,
  - faciliter le suivi statistique des pratiques de construction,
  - permettre la diffusion de la connaissance des obligations réglementaires auprès des personnes concernées,

Les réflexions doivent notamment porter sur le dispositif des attestations (permis de construire et achèvement des travaux), et pourront apporter des éléments concernant le contrôle réglementaire de la construction. Elles prendront en considération les retours d'expérience sur le dispositif existant pour la RT 2012. Elles porteront également sur la question de l'étude environnementale attendue aux différents stades du projet.

2. Identifier les modalités d'utilisation des différentes versions de base de données environnementales selon la date du calcul et./ou les dates de l'opération de construction (chaque semaine, des données environnementales sont supprimées ou mises à jour : il est donc possible d'obtenir un résultat de l'ACV bâtiment différent sans avoir changé sa saisie).  
Identifier les modalités d'utilisation des différentes versions du moteur de calcul énergétique, dans un cadre réglementaire, et les difficultés qu'elles peuvent poser. Les réflexions porteront notamment sur le retour d'expérience à tirer des règles utilisées pour la RT 2012.

### **Lien avec les autres GE :**

Néant.

### **Calendrier :**

Contributions à remettre avant le 22/07/2019.  
Remise du rapport final avant le 13/11/2019